Fribourg, Suisse. — 48me année. — N° 53 | Le numéro 5 centimes | Lundi 4 mars 1918

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Avenue de Pérolles, Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

		4 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr.	1 80	4 50	8 —	15 —
Etranger	»	3 20	9 —	16 —	30 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.
O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Signature de la paix par les maximalistes russes.
Les négociations avec la Roumanie.
Le Japon se dispose à prendre la Sibérie.

Les plénipotentiaires russes ont signé, hier après midi, à Brest-Litovsk, le traité de paix avec l'Allemagne et ses alliés. Ce n'est plus la paix convenue de pair à égal, comme les maîtres du jour, en Russie, auraient pu l'obtenir la première fois ; c'est la paix imposée de vainqueur à vaincu. Tel est le résultat des finasseries de Trotzky.

Le Soviet a signé pour arrêter la marche des armées allemandes, qui sont arrivées devant Narva, à trois heures de chemin de fer de Pétrograd. Son prestige fondait à vue d'œil et son pouvoir réel est réduit à si peu de chose que le premier coup de vent en emportera le reste. Les appels aux armes lancés ces jours derniers à Pétrograd sont restés sans écho ; la tentative de mobilisation suprême a été un lamentable fiasco ; l'armée n'obéit plus aux consuls maximalistes ; ils n'ont plus que la garde rouge sur qui s'appuyer encore. Combien de temps sa protection conjurera-t-elle la chute de Lénine et de Trotky ? Ce dernier, surtout, est atteint par la paix humiliante qui vient d'être signée, car elle est le fruit de son entêtement. Il s'est comporté, à Brest-Litovsk, en Messie de la Révolution, au lieu d'être simplement le messager de paix, comme le peuple russe l'entendait ; il a sacrifié la paix au doctrinarisme révolutionnaire.

Le résultat est que le bolchévisme, qui espérait ranger toute la Russie sous ses lois et rayonner, de là, à travers l'Europe, est maintenant refoulé dans Pétrograd. L'Allemagne se trouve être le gendarme de l'Europe dans la chasse au maximalisme ; en écartant cette peste de ses frontières, elle en a préservé tout l'occident. Les anciennes provinces baltiques de la Russie, la Russie-Blanche et l'Ukraine sont purgées du microbe bolchéviste. Le gouvernement ukrainien pourra rentrer à Kief, qui a été repris le 1er mars aux maximalistes.

Cette besogne policière a valu à l'Allemagne des profits palpables qui ne sont point négligeables ; elle a ramassé dans les lignes russes un énorme butin : 2600 canons, 15,000 mitrailleuses, 1500 automobiles, des milliers de chars, 800 locomotives et 3000 wagons de chemin de fer, enfin, des munitions à profusion. 65,000 prisonniers se sont rendus, dont près de 7000 officiers.

Les troupes allemandes occupent la ligne Narva - Pskof - Riechiza-Borissof-Bobruisk-Homel-Kief. Dans l'Ukraine méridionale, les troupes austro-hongroises ont continué d'avancer. Elles vont chercher le pain qui fait encore plus cruellement défaut à Vienne qu'à Berlin.

* * *

On avait soupçonné sir Buchanan, ambassadeur d'Angleterre à Pétrograd, d'avoir favorisé le mouvement révolutionnaire contre le tsar Nicolas II. Or, dans un discours qu'il vient de faire à Londres, l'ex-ambassadeur a déclaré que, malgré ses torts, l'ex-tsar n'aurait pas trahi ses alliés. Cette conviction autorise donc à penser que jamais sir Buchanan n'a songé à faciliter le plan révolutionnaire russe. Si Nicolas II avait gardé son trône, l'Allemagne n'aurait pas obtenu le considérable succès de faire avec la Russie une paix dont les clauses lui donnent à l'est tous les droits du plus fort.

* * *

Les négociations de paix entre la Roumanie et la Quadruplice sont sérieusement amorcées, d'après les dépêches de Vienne et de Berlin. L'armistice a été renouvelé, avec la condition qu'il conduira à un traité de paix. La Roumanie aurait accepté comme base des pourparlers le programme soumis au roi par le comte Czernin.

* * *

La mainmise de l'Allemagne sur la Russie d'Europe a stimulé le Japon, qui a offert son concours sous forme d'une intervention en Sibérie. Mais, comme ce n'est pas là que les Japonais trouveront des Allemands à combattre, on comprend que les Japonais veulent simplement prendre le plus possible des possessions russes en Asie. Quatre divisions chinoises coopéreraient avec eux, afin de faire croire que leur action n'aurait pour objet que la sécurité des deux nations jaunes. A Washington, on examine l'offre japonaise. On l'examine certainement ailleurs aussi. Il s'agit, pour l'Entente, d'en tirer le plus de profit possible contre l'Allemagne. Quant à espérer que les Japonais suivront docilement le conseil des Alliés, il n'y faut pas compter. Ils ont un but précis : prendre la Sibérie, et ils la prendront.

* * *

Les engagements deviennent de plus en plus vifs sur le front occidental, principalement dans le secteur situé au sud de Laon, dans la région rémoise et autour de Verdun. Les Allemands ont fait, le 1er mars, des incursions dans les lignes françaises à l'est de Reims et à l'ouest de Verdun. Sur le second point, ils ont ramené 400 prisonniers.

En Lorraine et en Alsace, canonnade soutenue.

* * *

Le chancelier allemand a dit, dans son dernier discours, que l'Allemagne ne pensait pas à garder la Belgique. « C'est quelque chose, écrit l'*Osservatore romano*, mais ç'aurait été bien mieux, pour calmer les préoccupations du monde civilisé, que le chancelier eût dit que l'Allemagne était disposée à rétablir la Belgique dans sa pleine indépendance politique, militaire et économique, comme le disait le Saint-Père dans son appel du 1er août. De fait, la formule : « L'Allemagne ne pense pas garder la Belgique », se prête à des restrictions qui n'existent peut-être pas dans l'esprit de celui qui dirige maintenant la politique extérieure de l'empire, et qui, du reste, ne seraient pas acceptées par l'opinion publique. »

Il est un autre point du discours du comte Hertling, dit encore l'organe du Vatican, qui ne concorde pas avec les propositions du Pape. Benoît XV a posé en principe que les belligérants devaient se remettre les uns aux autres les dommages et les dépenses occasionnées par la guerre ; mais il a fait une réserve pour la Belgique, qui s'est simplement opposée à l'invasion de son territoire. D'ailleurs, le chancelier Bethmann-Hollweg n'a-t-il pas déclaré que l'Allemagne réparerait les dommages causés à la Belgique. « Nous voulons croire, dit l'*Osservatore*, que le silence du chancelier Hertling ne contredit pas la déclaration de son prédécesseur, selon l'adage : Qui ne dit mot *consent, mais une allusion sur ce point* n'aurait pas été inutile. »

Le chancelier allemand a déclaré, en outre, que l'Allemagne entrerait volontiers en conversation avec le gouvernement belge du Havre. Cela ne paraît pas possible, dit l'*Osservatore* ; le gouvernement belge n'acceptera pas d'entrer en pourparlers avec l'Allemagne sans les autres belligérants, qui avaient garanti la neutralité de son territoire.

Le comte Hertling a enfin déclaré que l'Allemagne veut être garantie que la Belgique ne devienne pas l'objet de machinations ennemies ou ne prête pas son territoire au passage d'une armée ennemie. « Ce n'est certes pas là, dit l'organe du Vatican, l'intention du peuple belge, qui demande d'être restauré dans sa pleine indépendance afin de la conserver vis-à-vis de tous. Il n'est pas facile de comprendre quelles sont, *in concreto*, les garanties que l'Allemagne exige. Il serait vivement à désirer qu'elle indique de quelque manière sa pensée sur un point aussi délicat et aussi important, tout en se tenant fermement au principe de la restauration de la Belgique dans sa pleine indépendance. »

Les apparences
La réalité

Est-il rien de plus enviable, dans notre pays neutre, dans notre patrie épargnée jusqu'à présent par la guerre et par la révolution, que le sort de nos cantons agricoles et de nos petites cités ? Sans doute, il y a les restrictions alimentaires, les cartes, le problème du chauffage ; sans doute, la vie est devenue plus chère et moins facile ; et puis, à certains moments, de l'inquiétude, de l'agitation : des bruits courent, on a entendu le canon, on annonce des troubles à Zurich, il se passe quelque chose à Berne ; mais tout s'apaise et retombe dans le calme, et l'on rentre chez soi rassuré, avec le bénéfice de l'émotion, de la petite secousse. Le contact entre la guerre et nous, avouons-le, est bien indirect, bien théorique.

Y en a-t-il parmi nous qui aient assisté à une émeute en Russie, ou à une bataille en Flandre ? *C'est pourquoi tout ici a cet aspect paisible* : la Sarine continue de couler sous ses ponts, grise ou verte, suivant la saison ou la température ; l'ombre de notre collégiale continue de tourner sur notre ville, comme celle d'une aiguille sur un cadran solaire. Nous ne faisons guère moins de toilette, nous ne mangeons guère moins de gâteaux. Les rares incidents de notre politique intérieure ont toujours pour nous autant d'importance. Nos traditions se poursuivent et même se renouvellent : nous avons réorganisé la foire de Saint-Nicolas. C'est que, pour le moment, rien n'a été rompu, rien n'a été détruit. Quand on débarque entre nos collines et nos montagnes, il semble qu'on rentre dans l'Europe d'avant 1914. Notre vie fribourgeoise est une églogue en marge de la plus longue et de la plus sanglante des épopées.

Cependant, cet état de paix, d'ordre, de continuité nationale, dont nous avons le privilège, certainement non mérité, de jouir, même s'il n'a pas la guerre pour lendemain, ce qui est toujours possible, ne laisse point d'avoir ses inconvénients, ses dangers. Nous rendons-nous bien compte dans quels temps nous vivons ? Savons-nous bien la portée des événements qui se passent autour de nous ? Nous sommes-nous jamais demandé sérieusement, si nous, petit canton dans un petit pays au centre de l'Europe, nous pourrions échapper aux conséquences de la révolution que nous sommes en train de vivre ?

Car nous vivons au milieu d'une révolution pour le moins aussi importante dans l'histoire du monde, que la Révolution française : l'année 1918 est un nouveau 1793, plus terrible encore que l'ancien.

A quel signe peut-on reconnaître qu'une révolution est en train de s'accomplir ? A celui-ci, *qu'un bouleversement s'opère non seulement* dans les faits, mais aussi dans les idées. Les faits, les événements, ce sont bien les hommes qui ont pu les déclancher : ils deviennent impuissants à les diriger, et ils doivent en subir l'évolution. Cette évolution conduit elle-même à des idées et à des formules. Les idées et les formules engendrent à leur tour de nouveaux faits. Et tout roule ensemble, les hommes, les faits, les idées, dans cette course à l'abîme qui s'ouvre pour engloutir une société en décadence.

Le second signe d'une révolution est ceci encore, qu'elle prend très vite un caractère européen, international. Toute révolution est à la fois intellectuelle et sociale. S'opérant dans les idées comme dans l'organisation d'une société, elle peut avoir un point de départ politique : un conflit entre Etats ou dans l'intérieur d'un Etat, mais elle s'étend bientôt sur un plan universel.

La caractéristique d'une révolution, c'est de remettre en cause dans tous les domaines les notions les plus solides, les plus immuables, les plus enracinées, celles qu'on acceptait comme dogmes, parce qu'on les croyait définitivement acquises. Mais jamais une révolution ne tient compte de l'expérience : c'est encore là sa marque.

Or, n'est-ce point ce qui se passe maintenant ? *Au cours du 19e siècle, nous nous étions composé* une table des valeurs où nous trouvions, dans leur ordre, des définitions claires, précises, bien catalogues. Cette table des valeurs s'est renversée ; elle s'est brisée. Force est de nous apercevoir que toutes nos belles définitions se sont usées, qu'elles se sont, pour ainsi dire, vidées de leur sens. Nous vivons en pleine anarchie intellectuelle et morale, en plein désordre d'idées. Il s'agit dès à présent, il s'agira surtout demain, de refaire une table des valeurs, de vérifier et de reviser toutes ces valeurs comme si elles étaient nouvelles, de remplir d'idées fraîches ou rajeunies les formules desséchées ou les mots vides ; bien plus encore : ce qui est en jeu, c'est la société tout entière ; une société nouvelle essaie de se reconstituer au milieu du désordre et des ruines. Un nouveau monde enfante dans la douleur et dans la mort.

Donc, nos idées attendent un principe d'ordre ; la société attend un reconstructeur ; le monde, enfin, attend un sauveur. Qui sera ce sauveur ? Qui ramassera les ruines pour reconstruire l'édifice ? Qui lavera le sang dont ces ruines sont couvertes ?

Deux forces, deux doctrines, prétendent actuellement à cette mission de rénovation, de salut, et semblent, en effet, au premier abord, seules capables de l'assumer : *le socialisme, le christianisme.* Il convient de les envisager ici sous deur forme intégrale, absolue : *le maximalisme, le catholicisme.* L'une et l'autre partent de conceptions diamétralement opposées. Le catholicisme veut accomplir, le socialisme veut détruire.

Détruire, c'est ce que tentent actuellement les *révolutionnaires en Russie. Ne nous faisons* point d'illusions : ne croyons point que ce mouvement sombrera dans l'impuissance et dans le ridicule ; ne croyons point que ces cruautés révolteront la conscience humaine. Dans des sillons creusés par la guerre politique, il ne peut germer que la guerre de classes. L'impossible victoire rend certaine la révolution. Rien n'est plus contagieux que l'anarchie et le désordre : le sang des guerres civiles a plus d'odeur que le sang des guerres étrangères. Dans toute révolution, il faut distinguer les faits et les idées : ces dernières ont une puissance d'attraction irrésistible. Les masses, la jeunesse oublient les faits pour ne voir que les idées ; et quand ces idées sont mues par des sentiments et font appel à des instincts, alors, justes ou fausses, peu importe : elles vont d'un pôle à l'autre du monde comme une formidable étincelle électrique. La révolution russe menace de contaminer l'Europe entière. En Suisse même, il est impossible que nous y échappions complètement.

La grande lutte se passe donc maintenant déjà, non plus dans les limites trop étroites des frontières, mais sur le plan international. Les forces nationales ne suffisent plus : il faut opposer au socialisme, au maximalisme, une force internationale, universelle, elle aussi ; — il faut opposer à l'idéalisme, faux comme beaucoup d'idéalismes, mais qu'on ne saurait méconnaître, de la révolution dont la Russie est le foyer, un autre idéalisme, capable d'illuminer sans incendier. A une doctrine qui renferme en elle toute une conception de l'homme, de la vie sociale et politique, il faut opposer une autre doctrine. Ce ne peut être que le christianisme, le catholicisme.

C'est ce que je voudrais essayer de démontrer en revenant d'abord sur la conception catholique de l'homme ; puis en insistant sur la doctrine catholique de l'Etat, de la patrie et de la guerre ; enfin, en résumant le rôle du catholicisme, envisagé comme force politique et sociale dans la société future.

G. de Reynold.

Le régime des prisonniers de guerre

On nous écrit de Berne :

L'interruption, en décembre, des pourparlers franco-allemands sur le régime des prisonniers de guerre avait causé une pénible impression chez tous les gens de cœur qui s'intéressent au sort de ces malheureux. Chacun est, en effet, obligé de reconnaître que leur internement dans des espaces clos ne répond pas aux nécessités d'une guerre si longue et que le rapatriement de tous ceux qui sont malades s'impose.

Aussi apprendra-t-on avec satisfaction que la France et l'Allemagne se sont décidées à reprendre les pourparlers, qui auront lieu dans quelques semaines, à une date qui n'est pas encore définitivement arrêtée. Les deux pays sont d'accord pour que les délégués négocient, cette fois-ci, directement, dans une salle commune, méthode dont on attend de meilleurs résultats que de celle qui consistait à n'entrer en relations que par l'intermédiaire d'un représentant de la Suisse. Les séances seront toutefois présidées par le chef du Département politique fédéral ou son remplaçant.

L'Allemagne enverra les mêmes négociateurs qu'en décembre, soit le général Friedrichs, le major Pabst et M. von Keller, de l'Office impérial des affaires étrangères. Les délégués de la France seront M. de Pannafieux, ministre plénipotentiaire, chef du service des prisonniers de guerre au Quai d'Orsay ; M. Georges Cahen, chef du même service au ministère de la guerre ; MM. Chéron et Noël, sénateurs ; enfin, MM. Pasqual et Charles Bernard, députés.

Rappelons que l'entente avait déjà été obtenue sur divers points importants, au mois de décembre, sans que l'on fût parvenu à la consigner — à cause des points litigieux — dans une convention internationale. Il est permis d'admettre que, cette fois-ci, on se hâtera de mettre en vigueur les dispositions sur lesquelles les deux parties sont d'accord, pour discuter ensuite les questions plus délicates qui pourraient faire l'objet d'une autre convention.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 1er mars

Communiqué français du 2 mars, à 3 h. de l'après-midi :

La lutte d'artillerie signalée hier, sur un certain nombre de points du front français, depuis le Chemin des Dames jusqu'à la Meuse, s'est poursuivie toute la nuit avec une intensité marquée, accompagnée d'actions d'infanterie très vives, au cours desquelles les troupes françaises ont gardé l'avantage. Des coups de main ennemis sur de petits postes français, au sud-est de Parizy et au sud de Juvincourt, ont été repoussés. L'action agressive de l'ennemi s'est manifestée notamment dans la région nord-ouest et sud-est de Reims.

Dès hier, en fin de journée, les troupes allemandes ont tenté de déboucher dans le saillant de Neufchâtel. Les feux français, déclanchés avec précision, ont désorganisé l'attaque. Des fractions allemandes, qui avaient réussi à pénétrer dans les postes français avancés, ont été chassées par une contre-attaque française.

A la même heure, des détachements ennemis ont tenté d'aborder les lignes françaises en face de la Pompelle, mais, sous le feu français, ils durent précipitamment regagner leurs tranchées de départ. Après cet échec, l'ennemi a relancé une nouvelle attaque, plus violente, dans la même région. Malgré ses efforts, il n'a pu atteindre le fort de la Pompelle. Seuls des éléments ennemis ont réussi à prendre pied dans la partie nord d'un petit ouvrage situé à l'ouest du fort.

En même temps, une tentative ennemie, plus à l'est, au sud de la Bretonnerie, n'a pas obtenu de résultat.

En Champagne, l'ennemi a attaqué sur deux points des lignes françaises, sans obtenir le moindre succès. Vers le Cornillet, une attaque s'est produite sur un front de 800 mètres, trouvant les tranchées françaises évacuées. Par un ordre énergique, un retour offensif des troupes françaises a refoulé aussitôt l'ennemi et a entièrement rétabli la position française.

A l'est du Téton, une tentative allemande a échoué sous le feu français. Au sud-ouest de la Butte du Mesnil, bombardement violent toute la nuit.

Au cours de ces actions, les Français ont infligé des pertes sérieuses à l'ennemi et ont fait un certain nombre de prisonniers. Sur la rive gauche de la Meuse, activité locale, de l'artillerie assez vive dans le secteur d'Haucourt.

Sur la rive droite, dans la région de Vaux-les-Palameix, des patrouilles françaises ont fait des prisonniers. Deux coups de main ennemis, en Lorraine et dans les Vosges, au sud de la Fave, ont subi un échec complet.

* * *

Communiqué allemand du 2 mars :

Groupe du prince héritier Rupprecht : L'activité de combat n'a repris dans la soirée que dans peu de secteurs. Des reconnaissances allemandes près d'Hollebecke et au sud de Saint-Quentin nous ont valu des prisonniers.

Groupe du prince héritier impérial : Nous avons effectué des entreprises couronnées de succès sur de nombreux points du front. A l'est de Reims, les troupes hessoises ont pénétré dans le fort de Pompelle. Des troupes rhénanes et westphaliennes ont fait au nord de Prosnes une irruption profonde dans les positions ennemies. Des éléments de tranchées restés encore à l'ennemi depuis les combats de février, au sud de Tahure, ont été débarrassés de l'ennemi par une attaque de troupes badoises et thuringiennes.

Sur la rive occidentale de la Meuse, des compagnies rhénanes ont pris d'assaut des tranchées ennemies au sud d'Haucourt. Après avoir fait leur reconnaissance, nos troupes sont rentrées dans leur position de départ avec plus de 400 prisonniers et de nombreuses mitrailleuses capturées. Les tranchées prises au sud-est de Tahure ont été maintenues et défendues contre des contre-attaques françaises.

Groupe du duc Albrecht : Entre la Meuse et la Moselle, l'infanterie et les pionniers ont fait une incursion dans les tranchées ennemies au nord-est de Seicheprey. Les occupants américains ont subi de graves pertes et nous ont abandonné 42 prisonniers. Le capitaine chevalier Tutschek a remporté sa 25e victoire en abattant un ballon captif.

Journée du 2 mars

Communiqué français du 3 mars, à 3 h. de l'après-midi :

Deux tentatives de coups de main allemands, au nord du Chemin des Dames et dans le bois de Malancourt, ont échoué sous les feux français. Bombardements assez vifs sur le front bois Le Chaume.

En Lorraine, au nord de Reillon, les tirs d'artillerie français ont empêché une attaque en préparation de sortir de ses lignes.

* * *

Communiqué allemand du 3 mars :

Groupe du prince héritier impérial : Des compagnies françaises ont attaqué dans la soirée,

après une préparation de feu de plusieurs heures, nos positions près de Corbeny. Elles ont été repoussées par une contre-attaque. En Champagne, l'activité de combat a repris par moments dans les secteurs de combat du 1er mars.

Journée du 3 mars

Communiqué français du 3 mars, à 11 h. du soir :

Actions d'artillerie parfois intenses dans divers secteurs : sur la rive droite de la Meuse, en Woevre, dans la région de Domèvre et de Badonvilliers.

En Haute-Alsace, l'artillerie ennemie, énergiquement contre-battue par la nôtre, a violemment bombardé dimanche après midi nos lignes au nord du canal du Rhône au Rhin.

Rien à signaler sur le reste du front.

La guerre sur mer

Torpillages

Berlin, 3 mars.

(Officiel.) — Le premier lieutenant de marine Launburg, commandant un de nos sous-marins, a coulé dans la Méditerranée occidentale six vapeurs et un voilier, au total au moins vingt-quatre mille tonnes. Pour la plupart, les vapeurs faisaient partie de convois fortement escortés. Parmi les vaisseaux coulés se trouvaient probablement le vapeur anglais *Cimbrier*, de 3,905 tonnes, ainsi que l'ancien vapeur russe *Empress Ekaterina II*, de 5,545 tonnes. Le sous-marin a en outre torpillé et gravement endommagé le transport anglais *Sardinia*, de 6,580 tonnes, et a tiré sur trois coups en combat d'artillerie un bâtiment contre-sous-marin.

La Finlande et le Pape

Le *Corriere della Sera* annonce que le Pape a reçu en audience solennelle la délégation finlandaise, qui a donné connaissance d'une adresse demandant d'entrer en rapports directs avec le Saint-Siège.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le nouvel évêque de Cahors

On annonce la nomination, comme évêque de Cahors, de M. le chanoine Giray, vicaire général du diocèse de Grenoble et recteur du sanctuaire de Notre-Dame de la Salette.

M. l'abbé Giray est né à Chanas (Isère), en 1864.

Nécrologie

Le prince Mirko de Monténégro

Le prince Mirko de Monténégro, qui s'était rendu il y a deux ans dans un sanatorium autrichien, a succombé à une hémorragie pulmonaire.

Le prince Mirko, né en 1879, était le sixième enfant et le deuxième fils du prince Nicolas. Il passait pour favorable à l'Autriche.

Echos de partout

LA DOT

Qui donc a dit que le maréchal Joffre n'était pas un auteur populaire ? Il l'est, tout au moins aux Etats-Unis, où ses écrits sont plus recherchés que ceux de tout autre Immortel.

Quand le maréchal Joffre partit pour l'Amérique, il engagea comme valet de chambre un domestique qui avait précédemment servi dans sa famille. Il ne fut pas question de gages, et c'est seulement au moment de son retour en France que le maréchal demanda à son fidèle serviteur combien il lui devait.

— Mais rien, M. le Maréchal.

— Comment, rien ?

— Je suis bien assez payé par la petite fortune que je rapporte.

— Vous aussi, vous rapportez de l'argent ! dit le maréchal, à qui l'on avait remis plusieurs millions pour soulager les détresses françaises.

— M. le Maréchal, il y a ici des tas de femmes charmantes qui désiraient voir votre appartement quand vous n'y étiez pas ; pouvais-je leur refuser ? Elles regardaient vos tables, vos bagages, vos plumes, votre encrier. Elles mettaient des fleurs partout ; elles laissaient des livres ou des cartes en vous priant d'y écrire un autographe, ce que vous avez toujours eu la bonté de faire. Toutes ces Américaines ont été si reconnaissantes...

— Je comprends, fit le maréchal. Mais je serais curieux de savoir combien à peu près mes autographes vous ont rapporté ?

— Eh bien ! Je suis un peu embarrassé pour le dire à M. le Maréchal, mais ma fille aura une dot de vingt-cinq mille francs.

MOT DE LA FIN

— Vous verrez, c'est une femme charmante. Et un talent !... Elle fait des vers...

— Elle ferait mieux de les vincer.

Confédération

C. F. F.

On peut se rendre compte des conséquences de l'application des surtaxes par le bulletin des recettes des C. F. F. pour le mois de janvier. Le nombre des voyageurs a diminué de 20 % (6,091,000 contre 7,582,000), mais la recette a passé de 5,022,000 à 5,302,000 fr. De 66 centimes par voyageur, la recette moyenne a passé à 87 centimes. C'est donc une augmentation de 31 %.

Quant aux marchandises, le tonnage est resté à peu près le même (1,187,000 tonnes contre 1,183,000), mais la recette s'est élevée à 10 millions 117,000 fr. au lieu de 9,862,000 fr.

Les recettes de transport se sont élevées en janvier à 15,419,000 fr., soit une augmentation de 504,000 fr.

* * *

Les travaux de l'électrification de la ligne Brigue-Sion ont commencé.

L'énergie sera fournie par l'usine de la Massa.

On utilisera des locomotives du Simplon. Si les matières, cuivre, etc., ne font pas défaut, la ligne Brigue-Sion sera achevée pour la fin de septembre.

* * *

Le nouvel horaire entré en vigueur le 1er mars ne prévoit plus d'express, sauf sur la ligne Genève-Berne-Zurich, où la circulation est particulièrement intense et exigeait le maintien d'un train rapide.

Les menées révolutionnaires en Suisse

L'expulsion de Münzenberg

Le Conseil fédéral, vu le rapport du ministre public de la Confédération du 25 février 1918, considérant ce qui suit :

Wilhelm Münzenberg, né le 14 août 1889, à Erfurt (Prusse), ressortissant allemand, ancien ouvrier de fabrique, coiffeur et aide-pharmacien, secrétaire du comité central des organisations de la jeunesse démocrate-socialiste de la Suisse et de l'association internationale des organisations de la jeunesse démocrate-socialiste, rédacteur de la *Freie Jugend* et de la *Jugend Internazionale*, en détention préventive du 19 novembre 1917 au 28 janvier 1918, à Zurich, pour participation à des troubles, actuellement domicilié à Pfæffikon (Zurich), a été expulsé par arrêté du Conseil fédéral du 20 novembre 1917, fondé sur l'article 70 de la Constitution fédérale, par ce motif qu'il avait abusé de son séjour en Suisse pour faire de la propagande antimilitariste et engagé des jeunes gens à refuser d'accomplir leur devoir militaire et qu'il avait participé aux troubles qui eurent lieu au mois de novembre à Zurich.

Contre cet arrêté d'expulsion, Wilhelm Münzenberg adressa au Conseil fédéral une demande de revision, éventuellement un recours à l'Assemblée fédérale, faisant valoir que les motifs invoqués par le Conseil fédéral ne justifiaient pas l'expulsion.

De l'activité de Münzenberg comme secrétaire du comité central des organisations de la jeunesse démocrate-socialiste de la Suisse et de l'Association internationale des organisations de la jeunesse démocrate-socialiste, notamment comme rédacteur des journaux signalés plus haut, il résulte nettement que Münzenberg fait une active propagande antimilitariste. Dans sa lettre ouverte à l'Office du contrôle de Waldshut du 15 septembre 1917 (*Volksrecht* 227, du 28 septembre 1917), il invoque lui-même la propagande à laquelle il se livre.

Des publications de la *Freie Jugend* sur le refus de servir, sur ceux en particulier qui émanaient de jeunes gens, ainsi que des dossiers des tribunaux militaires, il ressort que les doctrines de Münzenberg ont induit un grand nombre de jeunes gens à refuser de faire leur service militaire.

Il résulte, en outre, de l'activité de Münzenberg que c'est un agitateur révolutionnaire dangereux, qui vise systématiquement à préparer les organisations de la jeunesse démocrate-socialiste à une participation active à la révolution sociale et à allumer chez nous la guerre civile.

Le dossier de l'enquête concernant les troubles de novembre à Zurich prouve que Münzenberg a pris part à l'organisation des assemblées qui ont provoqué ces troubles.

La demande d'annuler l'arrêté d'expulsion est ainsi sans fondement. Il ne saurait non plus être question de suspendre l'expulsion, puisque cela équivaudrait à renoncer à une expulsion reconnue nécessaire. Quant à la demande éventuelle de transmettre la requête à l'Assemblée fédérale à titre de recours, il n'y a pas à y donner suite, attendu que, suivant la pratique constante du Conseil fédéral et de l'Assemblée fédérale, les expulsions d'étrangers prononcées par le Conseil fédéral, en vertu de l'article 70 de la Constitution fédérale, sont définitives, et qu'il ne peut en être appelé par voie de recours à l'Assemblée fédérale. Arrête :

1. La demande de revision présentée par Wilhelm Münzenberg est écartée, en tant qu'elle vise à obtenir l'annulation de l'arrêté d'expulsion et éventuellement à la suspension de l'expulsion ;

2. Il n'est pas donné suite à la demande éventuelle de Münzenberg de renvoyer sa requête aux Conseils législatifs, à titre de recours.

La Suisse et la guerre

Marchandises suisses à la mer

(P. T. S.) — Un télégramme reçu au Palais fédéral confirme que le vapeur *Sardinero*, l'un des quatre navires affrétés par la Suisse pour le transport des céréales, a été coulé en pleine mer. Le *Sardinero* transportait 2900 tonnes de céréales et de farine. On ignore encore s'il faut attribuer sa perte à un torpillage ou à une avarie.

Le *Sardinero* avait à bord mille tonnes de froment et 1100 tonnes de farine à destination de la Suisse.

Jusqu'ici, une demi-douzaine de vapeurs chargés de marchandises pour la Suisse ont été torpillés, mais ils étaient affrétés par des particuliers. C'est la première fois qu'un bâtiment affrété par le commissariat des guerres est victime d'un fait de guerre.

Une autre dépêche reçue au Palais fédéral signale que le vapeur *Neguri*, récemment coulé, transportait une cargaison de marchandises destinées à des commerçants suisses et à la Confédération. Une maison de commerce de Berne subit un préjudice considérable du fait que 1500 tonneaux d'huile, soit 300 tonnes, qui lui étaient destinés, ont été ainsi perdus.

Démenti

Lors de la découverte du complot défaitiste et révolutionnaire à Saint-Etienne, un journal parisien avait dit que les paquets de pamphlets de propagande étaient entrés de Suisse en France sous l'étiquette de la S. S. S.

On apprend que, en réalité, cette maculature est venue d'Espagne et qu'elle a été débarquée clandestinement à Cette.

La fausse « Gazette de Francfort »

On sait que, au mois d'août de l'an dernier, il parut un faux numéro de la *Gazette de Francfort*, contenant des articles d'inspiration antiallemande. Une édition entière de ce faux numéro fut envoyée de Bâle en Allemagne et répandue par des aviateurs ennemis dans des cantonnements allemands du front français.

La *Gazette de Francfort* saisit la justice fédérale d'une plainte contre inconnu, de faux paraissant avoir été commis en Suisse. L'enquête n'a pas fait découvrir les auteurs, mais bien plusieurs complices. L'expéditeur de l'édition envoyée en Allemagne est un Alsacien du nom de Higelin. Celui-ci a reçu les caisses contenant les exemplaires de Genève, d'un nommé Guth, Alsacien aussi. Guth a été aidé par un nommé Vars, Français, associé d'une entreprise de camionnage de Genève.

Le Conseil fédéral a expulsé Guth et donné un avertissement à Higelin et à Vars.

L'ELECTION DU CONSEIL D'ETAT VAUDOIS

Les élections au Conseil d'Etat, qui ont eu lieu hier pour la première fois par le peuple, ont donné les résultats suivants : votants, 21,674, soit le 29 % seulement des électeurs inscrits. Ont été élus : MM. Cossy, par 20,674 suffrages ; Chuard, par 20,577 ; Nicod, par 20,774 ; Dubois, par 20,593 ; Fracker, par 20,383 ; Thélin, par 20,361 ; Etier, par 20,319. Voix éparses, 1501. Six communes manquent.

Le Conseil sortant est ainsi entièrement réélu.

La vie économique

Bénéfices exagérés

(P. T. S.) — De justes protestations s'élèvent contre les bénéfices réalisés l'an dernier par la fabrique de chaussures de Brittnau, qui a encaissé un bénéfice net équivalent à treize fois le capital-actions. Les actionnaires recevraient, dit-on, un dividende de 450 %. Cette fabrique a acheté des matières premières aux prix d'avant la guerre et elle a vendu ses produits manufacturés aux prix de guerre, ce qui est inadmissible.

Les emblavures de printemps

Un communiqué du Département militaire suisse fait allusion aux craintes des milieux intéressés, suivant lesquelles les semences de céréales de printemps seraient insuffisantes. On déclare que ces craintes ne sont pas fondées.

Grâce aux efforts de l'office fédéral du pain, il a été possible d'obtenir, en quantité suffisante, du froment « Manitoba », et de l'avoine du Canada. Ces deux céréales ont déjà fait leurs preuves comme semences dans notre pays. Il faut donc considérer notre approvisionnement en semences de céréales de printemps comme assurée, et les producteurs peuvent exécuter leurs travaux avec la certitude qu'ils recevront les semences nécessaires des maisons autorisées à en faire le commerce.

Une centrale des chaussures en Allemagne

En Allemagne, il sera prochainement créé un office central qui sera chargé du ravitaillement de la population civile en chaussures.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La peste en Chine

La peste s'est déclarée à Tsin-an-Fout. Quelques cas sont signalés à Pékin.

LA NEIGE

D'abondantes chutes de neige ont interrompu la circulation sur la route du Simplon. Il y a 2 m. 30 de neige fraîche à l'Hospice du Simplon. A Brigue, la couche en atteint 1 m. 20. Tous les trains en gare sont bloqués. Les manœuvres sont impossibles. On ne peut pas même sortir les chasse-neige à vapeur. La poste du Simplon est bloquée à Bérisal.

Les trains de la ligne de la Furka ne sont pas arrivés à Brigue. Sur la ligne du Lœtschberg, les trains ne circulent plus depuis samedi après midi.

Sur la ligne Lausanne-Brigue, un train de marchandises est resté bloqué à Rarogne. Un train omnibus, parti de Lausanne à 2 h. 15 et qui devait arriver à Brigue à 7 h. 45, est resté en panne à Gampel.

On a fait appel, pour déblayer la gare et les voies, aux militaires cantonnés à Brigue.

Les communications téléphoniques et télégraphiques avec le Simplon, avec les vallées de Conches, de Saas, de Zermatt sont interrompues.

Les communications télégraphiques avec le Tessin sont interrompues.

Entre Hospenthal et Zumdorf, deux jeunes gens ont été emportés par une avalanche. L'un d'eux a pu être retiré vivant. On est sans nouvelles de son camarade. Le village de Réalp ne peut plus communiquer avec le dehors.

Conférences de Saint-Nicolas

Le témoignage de Jésus

Le thème du témoignage de Jésus a trouvé, par la conférence du R. P. Montagne, une démonstration remarquable de science, de force et d'éloquence.

Le temps n'est plus, a dit, en commençant, le savant professeur Dominicain, où l'on regardait Jésus comme un mythe, ou bien un imposteur ou un illusionné. On ne met plus en doute ni son existence, ni sa sainteté, ni sa sagesse ; volontiers même on exalte ses vertus, sa sincérité, ses lumières. « J'admire, disait un jour, au P. Gratry, un écrivain du siècle dernier, sa doctrine, les vertus, le caractère de Jésus ; mais votre tort est de vouloir en faire un Dieu. »

Est-ce vraiment un tort ? L'Eglise a-t-elle tort de croire que Jésus est Dieu ? Elle a tort et nous avons tort avec elle si notre croyance est sans motifs qui la justifient. En est-il ainsi ? Pourquoi croyons-nous que Jésus est Dieu ? Nous le croyons parce qu'il l'a dit, et que son témoignage — le témoignage du plus saint et du plus sage des hommes, comme on veut bien le reconnaître — mérite confiance et s'impose s'il est réel. Ce témoignage est-il réel ? Est-il certain que Jésus s'est dit « fils de Dieu » ? Ne serait-il pas plutôt vrai de dire que « Jésus, comme on l'a insinué, n'a jamais songé à se faire passer pour une incarnation de Dieu, qu'une telle idée était profondément étrangère à l'esprit juif, et qu'il n'y en a nulle trace dans les évangiles synoptiques » ?

Ouvrons les Evangiles, ces Evangiles dont l'authenticité et l'historicité ont été fermement établies, et lisons.

Il est certain tout d'abord, et nul ne le met en doute, que le titre de « fils de Dieu » se trouve fréquemment et est donné à Jésus, aussi bien dans les trois Evangiles synoptiques que dans l'Evangile de saint Jean. Il est certain que Jésus, s'il l'a écarté parfois, pour des motifs tout à fait accidentels, l'a souvent accepté, et que Lui-même, dans des circonstances les plus solennelles de sa vie, s'est proclamé « fils de Dieu ». Toute la question est de savoir quel sens il a voulu donner à ces termes et quelle est sur ses lèvres la portée de cette expression. Faut-il entendre ces mots dans le sens d'une filiation simplement adoptive, comme le fait l'Ecriture Sainte, lorsqu'elle dit que les hommes sont des fils du Très-Haut, ou dans le sens d'une filiation proprement dite, en vertu de laquelle Jésus aurait reçu de Dieu la nature divine et serait Dieu comme lui ?

Une première remarque s'impose, qui a son importance. C'est que Jésus, dans le cours de sa vie, a longtemps attendu pour se dire « fils de Dieu ». C'est lentement et par une progression sagement ménagée qu'il prépare les esprits de ses auditeurs à entendre une déclaration aussi étonnante. Au début, pendant trente ans environ, rien en lui, ni dans ses paroles, ni dans ses gestes, ni dans ses œuvres, ne trahit le mystère de sa personne. Seuls, la sagesse de ses réponses, la constance de ses vertus, la noblesse de son caractère, le rayonnement d'une sainteté sans ombres révélaient peu à peu un homme, dont la grandeur morale dépassait la taille ordinaire de l'homme, mais sans qu'on soupçonnât en lui plus qu'un « fils de l'homme ».

Cependant, la complaisance avec laquelle il aimait à prendre ce dernier titre et l'insistance qu'il y mettait étaient déjà, pour des oreilles juives, un mystérieux avertissement et comme

---

18 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

L'essor des colombes

par MATHILDE ALANIC

Cinématographe, encore plus, l'apparition irréelle de cette infante, nimbée de voiles précieux, diadémée de lis blancs, pâle, rigide et mystérieuse comme une figure symbolique et sacrée. Intimidés, à peine osaient-ils la nommer, la toucher, jusqu'à l'instant où le père fut convié à lui tendre le bras.

Cinématographe, toujours, ce défilé, sous le porche archaïque, entre les colonnes Plantagenet, jusqu'à l'autel illuminé et fleuri, l'évêque sous sa mitre d'or, bénissant d'un large geste les époux prosternés, puis la bousculade dans la sacristie trop étroite, et le lunch servi au château, et les toasts, les concerts, le banquet champêtre où mille vivats saluèrent les jeunes mariés, à l'heure du champagne !... Cinématographe, en vérité, que ces scènes d'une polychromie surhumaine, où les parents de l'héroïne de la fête avaient été plutôt spectateurs qu'acteurs !

Gênés sous leurs trop riches habits d'emprunt, ils avaient éprouvé, durant ces fêtes, le malaise de l'isolement. Alors que les Maillefeu étaient assaillis de congratulations et de salamalecs plus ou moins sincères, personne ne prenait garde au père et à la mère de l'épousée. Pas une poignée de main ne s'était offerte, pas une de ces paroles chaleureuses qui pénètrent et réconfortent. Ils se voyaient disparates, importuns, en cette ambiance où allait vivre leur fille.

Aussitôt après le départ des mariés, on leur fit d'ailleurs signifier qu'ils étaient de trop. Un domestique, avec une insolente politesse, les avertit qu'une voiture serait à leur disposition le lendemain matin, à la première heure.

Ce procédé expéditif révolta M. Servain.

— Pas d'erreur ! Un renvoi brutal ! C'est grossier !

Pauline amortit de son mieux le choc.

— Ne nous montons pas la tête, papa. Ni Francis, ni sa mère n'ont prémédité de nous offenser... C'est à l'odieuse Henriette, je le jurerais, que nous sommes redevables de ce coup... N'a-t-elle pas cherché, en tout, à nous être désagréable ? Jusqu'à choisir des couleurs mal seyantes pour nos robes ! Ce bleu turquoise me faisait paraître jaune comme paille. Et toi, maman, tu ressemblais à une glace framboise et pistache, avec ce vieux rose et ce vieux vert ! Nous devrons envoyer cette friperie à la teinture en arrivant ! Mais il appartient à Eva de nous venger !... Je lui ferai la leçon quand elle repassera la Rochelle, en revenant d'Espagne !

Cet espoir, habilement lancé, détourna les esprits. Les Servain, à l'heure indiquée, furent prêts à partir, sans trouver personne pour prendre congé, — sinon les domestiques auxquels ils distribuèrent d'importantes gratifications. Et maintenant, ils se retrouvaient seuls avec leurs pensées, dans le wagon solitaire, à la lumière indécise du matin blafard.

Et pas accoutumés encore, ils ne songeaient qu'à l'absente, dont la place demeurait vide entre eux.

— Nous voilà réduits à un quatuor ! soupira Geo. Le quintette était plus agréable ! Pauvre petite chère Eva !

— Plains-la ! Vraiment, il y a lieu ! dit Pauline, ironique. Elle nous manquera plus que nous ne lui manquerons, sois-en certaine, baby ! Tant de choses vont la distraire de nous ! D'abord cette magnifique randonnée.

— Oh ! oui ! s'exclama la petite, prenant feu. Italie, Algérie, Maroc, Espagne ! Quel programme !

— Et l'amusement d'ouvrir à chaque relais, un nécessaire prodigieux ! Allons, maman ! Encore des larmes ! C'est impardonnable ! Si c'était la troisième qui s'en allât, je comprendrais. Ne restons-nous pas, nous deux ?

Mais, comme Rachel, Mme Servain n'entendait pas être consolée. Elle n'avait pu embrasser sa fille assez à son gré, aux derniers adieux. Tout avait été trop court, trop fugace ! La mère en gardait une impression cuisante d'arrachement, comme après un rapt.

A ces mêmes regrets s'ajoutaient, chez le père, d'autres soucis. M. Servain se reprochait les scrupules de délicatesse exagérée qui l'avaient empêché de discuter les clauses du contrat. Il se demandait, avec inquiétude, si les avantages stipulés pour sa fille n'étaient pas plus apparents que réels, et en cas de discorde ?... Bonté divine ! qu'imaginait-il là ? Tout irait bien.

Mais le bon père palpait son gousset et mesurait, en soupirant, la brèche qui entamait ses économies, et les dépenses prochaines, menaçantes : loyer plus lourd, train de maison plus dispendieux... Effrayé, il arrêtait ses calculs. Tout irait bien... A quoi bon se tourmenter ?

Les idées de Geo dansaient une sarabande sur le branle du train. Elle devait se l'avouer : eh bien ! elle s'était divertie, elle, émerveillée et entraînée par les péripéties étourdissantes du gala ! Son fourreau d'éolienne ivoire, ceinturé de vert, ne la déguisait pas trop, et son cavalier, indulgent à sa jeunesse, s'était montré affable, bien qu'il fût le propre frère de l'astucieuse Henriette, M. Alfred Lémart, fondé de pouvoirs de l'usine. Et puis, la timbale Plombières était vraiment exquise, et tous ces petits machins sucrés ! Délicieuse aussi, la dernière valse ! La fillette s'assoupit à ce rythme berceur.

Les parents, rompus d'émotions, en firent autant. Seule, Pauline restait en éveil, l'esprit vibrant, et, d'un jugement lucide, établissait la situation et ses conséquences...

Eva se trouvait donc mariée la première, et d'une façon inespérée. L'aînée, tout d'abord, en avait ressenti du mécontentement et de l'envie. Aujourd'hui, toujours convaincue qu'elle eût mieux satisfait qu'Eva aux exigences de cette place brillante et difficile, toute acrimonie calmée, Pauline concluait :

— Après tout, mieux vaut cette aubaine pour ma sœur que pour une autre. Dans ce nouveau milieu où elle va se sentir dépaysée, Eva ne manquera pas de m'appeler souvent près d'elle. Et là, je rencontrerai l'occasion sérieuse, digne de moi...

Un sourire d'orgueil confiant glissa sur ses lèvres trop fines. Elle savait déjà de quel côté diriger sa tactique. De quelle noble conquête elle pouvait concevoir l'espérance ! Ce vicomte de Forey, que Francis Maillefeu avait voulu mettre en évidence à la tête de l'escorte d'honneur et qui était devenu ainsi le chevalier servant de la sœur de l'épousée, cet arbitre des mondanités, ce poète madrigalisant, pétillant et galant, avait apprécié vivement, en dépit de l'atroce robe turquoise, le mérite et la beauté rares de Pauline ! Quel filtre assidu et enthousiaste ! Quels termes de choix pour qualifier la distinction de la jeune fille, son esprit à l'emporte-pièce, son gabbe de Vénus d'Arles, fin, robuste et fier !...

D'ici peu, elle le reverrait... La cristallisation aurait opéré. Et alors ? Un titre, une couronne, un blason ? Quelle revanche !... Pourquoi pas ?

Au pis-aller, en cas d'insuccès, derrière cette figure séduisante du premier plan, combien de silhouettes imprécises, portant des noms d'affiches, ainsi que Maillefeu-Limart !... Il suffirait de vouloir et de savoir choisir...

Une place en vedette lui était due. Elle l'obtiendrait...

(A suivre.)

Sommaire des Revues

La Semaine catholique de la Suisse française, organe du diocèse de Lausanne et Genève. — 2 mars. Partie officielle : Nomination ; Visites pastorales en 1918. Partie non officielle : Respectons l'Eglise et son Chef ; Une voix d'outre-tombe ; Chronique religieuse de la Suisse (Lettres pastorales ; Ordinations à Fribourg ; Œuvre du Clergé à Genève ; Vestige du Kulturkampf) ; Assistance aux enfants suisses nécessiteux ; Les Annonciades célestes à Fribourg (fin.) ; Chronique de l'étranger (En mémoire des apparitions de Lourdes ; Le catholicisme en Australie ; Promotion de Mgr Marchetti ; Un vœu international) ; A Jéricho ; Sommaire des revues ; Bibliographie de la guerre ; Fêtes de la semaine ; Quittances de la Chancellerie de l'Evêché.

un rappel des prophéties antiques. Celles-ci ne donnaient-elles pas ce nom au Messie, à l'oint du Seigneur, à l'Envoyé de Dieu ? Jésus insinue déjà qu'il est ce « fils de l'homme », cet « envoyé de Dieu », ce « Messie » ; puis, il le déclare nettement. Enfin, lorsque les oreilles de ses auditeurs sont devenues plus attentives, que les yeux sont plus grands ouverts, les cœurs mieux disposés et les esprits préparés à « porter la vérité » de la plus extraordinaire des révélations, Jésus se proclame ouvertement « Fils de Dieu ». Il le fait dans le cercle intime de ses apôtres, lorsque, à Césarée de Philippe, il provoque lui-même et approuve hautement la profession de foi de Simon Pierre : « Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant. » Il le fait à Jérusalem, devant la foule assemblée dans les parvis du Temple, lorsqu'il déclare que Dieu est son Père, que ses œuvres sont celles de son Père, qu'il n'est avec lui « qu'une seule et même chose ». Il le fait plus solennellement encore et, en quelque sorte, officiellement, devant Caïphe et le tribunal suprême de la nation, lorsque, à cette *sommation du grand-prêtre : « Je vous adjure,* au nom de Dieu, de nous dire si vous êtes le Christ, Fils de Dieu », il répond : « Vous l'avez dit, je le suis. »

Qu'on lise attentivement tous ces témoignages de Jésus, qu'on en médite les termes, qu'on étudie les circonstances qui les provoquent et les entourent, qu'on considère le mode qu'ils revêtent, on sera forcé, si on est de bonne foi, de reconnaître qu'ils ne peuvent s'entendre que dans le sens de déclarations nettes et fermes, par lesquelles Jésus affirme sa filiation et sa nature divines. Et comme, d'autre part, nous ne pouvons douter ni de la sainteté de Jésus, ni de sa sagesse, ni, par suite, de la valeur de son témoignage, il ne nous reste qu'à tomber à genoux devant lui, comme l'aveugle guéri, à l'adorer et à dire : « Seigneur, je crois. »

C'est le mot que chacun a pu prononcer en l'accompagnant de reconnaissance et d'amour, après avoir entendu, hier soir, la très belle conférence du R. P. Montagne.

FRIBOURG

ELECTIONS COMMUNALES
du 10 mars 1915

La campagne pour les élections communales du *10* mars est ouverte. Fidèle à ses traditions de conciliation, le parti conservateur de la ville de Fribourg avait pressenti les autres partis politiques en vue d'une entente ; il lui semblait qu'elle dût être facile, dans des temps comme ceux que nous traversons, où les communes inquiétudes doivent rapprocher les citoyens. La démarche du comité conservateur répondait certainement aux vœux de la population ; mais les comités politiques adverses ont refusé d'y donner les mains ; ils estiment, ont-il dit, que le corps électoral, qui n'a plus été consulté depuis longtemps, doit être mis en demeure d'exprimer ses sentiments.

Nous demeurons, quant à nous, persuadés que le corps électoral ne désire que la paix et le travail en commun pour le bien général. Mais il a fallu s'incliner devant le parti pris des adversaires. Il y aura donc lutte.

Dans une brillante assemblée tenue samedi soir, au Cercle catholique, et dont nous reparlerons, les délégués *conservateurs de la ville de* Fribourg, au nombre d'environ 300, ont proclamé la liste de candidatures suivante pour l'élection du 10 mars :

Liste conservatrice-progressiste

MM.

Ernest Weck, syndic.
Jean Bruihart, conseiller communal.
Romain Weck, conseiller communal.
Victor Nouveau, conseiller communal.
Léon Daguet, conseiller communal.
Théodore Audergon, typographe.
Elie Crausaz, vice-présid. de la Féd. ouvrière.
Ernest Michel, négociant.
Adrien Schwab, chef de train C. F. F.

* * *

La liste des candidatures conservatrices-progressistes comprend d'abord les anciens représentants du parti au Conseil communal. Les noms de ces hommes profondément dévoués aux intérêts de la ville de Fribourg, de ces administrateurs prudents et habiles, auxquels notre ville doit son embellissement grandissant et le développement de tant d'institutions nécessaires et précieuses à la communauté, ont été acclamés avec reconnaissance par les délégués du parti conservateur. Chacun a l'assurance que les destinées de la ville, remises à leur garde, sont entre bonnes mains ; chacun sait d'avance que leur présence à l'Hôtel-de-Ville est un gage d'ordre et de progrès.

Les quatre candidatures *complémentaires ont* été choisies parmi les milieux auxquels il a paru convenable de donner une représentation dans le sein de l'autorité communale. La population des bas quartiers, qui a de si justes revendications à faire entendre ; le groupe considérable des associations ouvrières chrétiennes, qui est un ferment de renouveau social dans la ville de Fribourg ; le monde du commerce, dont les intérêts ont droit à tant de sollicitude ; enfin, la sympathique corporation des employés fédéraux, en particulier le personnel des chemins de fer, ont obtenu chacun une place dans la liste conservatrice-progressiste. Les noms accueillis sont ceux d'hommes pleinement qualifiés pour représenter les diverses catégories d'intérêts. Tous, en même temps, sauraient mettre l'intérêt collectif au-dessus des points de vue particuliers, lorsqu'il le faudrait.

C'est donc un ensemble excellent de capacités et de dévouements que réunit la liste conservatrice-progressiste.

La Saint-Thomas et l'Université

Jeudi, 7 *mars*, l'Université célébrera la fête de son patron, saint Thomas d'Aquin. Une messe solennelle aura lieu, à 9 heures, dans l'église des RR. PP. Cordeliers, et le sermon sera prêché par Mgr Esseiva, Rme Prévôt du Chapitre de Saint-Nicolas.

La conférence de M. le Dr Ribeaud

La conférence sur la « Question jurassienne », organisée sous les auspices de la *Sarinia*, que donnera demain mardi, à 8 h. ¼, au Cercle catholique M. le Dr Ribeaud promet d'être des plus intéressantes.

C'est contre son gré que, en 1815, le Jura fut réuni au canton de Berne. La décision du congrès de Vienne proclamant le nouvel état de choses n'a jamais rencontré l'assentiment des Jurassiens, qui n'ont cessé de protester contre la situation spéciale et inférieure qui leur était faite. Le Jura avait demandé à faire partie de la Confédération helvétique parce qu'on y pratiquait le respect des entités traditionnelles et historiques dont la conséquence est le fédéralisme. Ses revendications ne furent que partiellement écoutées, puisqu'on se refusa à lui donner l'autonomie cantonale.

Toute l'histoire du Jura durant le siècle passé se résume en une lutte constante pour cette autonomie. La guerre n'a fait que donner plus d'acuité à la question. Au premier rang des vaillants qui soutiennent les revendications jurassiennes figure M. le Dr Ribeaud. *Avec une belle* ardeur, il s'est fait le porte-parole de ses compatriotes. Plusieurs villes suisses ont eu déjà le bonheur de l'entendre. On sait quel magnifique succès il a remporté, l'année dernière, à Genève, en particulier.

Il faut savoir gré à M. Ribeaud d'avoir accepté avec tant de bienveillance l'invitation de la *Sarinia*. Trop d'affinités rapprochent Fribourg et le Jura pour que nous laisse indifférents la question que développera demain soir, avec son talent coutumier, M. le Dr Ribeaud.

Assemblée des délégués de la Société suisse des carabiniers

L'assemblée des délégués de la Société suisse des carabiniers aura lieu à Fribourg, les 13 et 14 avril prochain. Cette assemblée, qui se tient en général dans une de nos grandes villes suisses, sera pour notre cité un honneur et une joie. Les organisateurs se heurtent toutefois à certaines difficultés pratiques. Nos hôtels et nos pensions sont actuellement occupés par des internés, et il s'agit de loger environ 250 personnes dans la nuit du 13 au 14 avril. C'est donc au moins 150 lits qu'il s'agit de trouver chez les particuliers. Le Comité des logements a fait dans nos journaux une annonce priant les personnes disposant de chambres de s'inscrire auprès de M. Henri Schneuwly, son président, rue de la Samaritaine, 33, en indiquant le nombre de *lits disponibles* et le prix demandé. Cette annonce est recommandée à la bienveillante attention des Fribourgeois. Notre ville, qui s'est acquis à juste titre une réputation de franche hospitalité, aura sans doute à cœur de la maintenir : Aujourd'hui, plus que jamais, il faut d'ailleurs accueillir et encourager les sociétés qui, comme la Société suisse des carabiniers, se placent sur le terrain d'un sain et solide patriotisme. Il ne s'agit pas d'ailleurs d'une bruyante festivité, mais d'une assemblée qui traitera de l'activité et des intérêts d'une organisation qui a joué et jouera certainement encore dans notre pays un rôle important.

Soupes populaires

9me liste de dons

Société de Consommation des employés de chemin de fer, postes et télégraphes, en nature. M. Rodolphe de Weck-Vonder Weid, 20 fr. Mme I. L. à B., 2 fr. Kath. Deutsch. Mannerverein à Fribourg, 20 fr. M. le chanoine Quartenoud, 20 fr. Mme Ignace de Weck, 10 fr. M. et Mme Schubel, 5 fr. Mme Charles Egger, 10 fr. M. Joseph Poffet, 5 fr. Mme Vonlanthen, menuisier, 5 fr. Anonyme, 10 fr. Anonyme, 2 fr. M. René de Buman, professeur, 10 fr. M. A. Krachbelz, confiseur, 5 fr. M. J. Guillnellicht, chaudier (en nature). M. L. Brasey, secrétaire scolaire, 5 fr. M. Jos. Girardin, professeur au Collège, 5 fr. Mme *Anna Oberson-Crausaz, 5 fr. M. François Guidi,* 5 fr. Mme Stanislas Æby, 5 fr. Mme veuve Cardinaux, 5 fr. M. Max de Techtermann, 5 fr. Cercle d'études sociales de la Villa Saint-Jean, 30 fr.

Total de la 9me liste, 189 fr. ; listes précédentes, 5,719 fr. 40 ; total à ce jour, 5,908 fr. 40.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cercle d'études religieuses et sociales. — Ce soir, lundi, séance à 8 heures, au Cercle social. Tractanda important.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La paix avec la Russie

Berlin, 4 mars.

(Wolff.) — A l'occasion de la signature de la paix avec la Russie, l'empereur a adressé au chancelier de l'empire, comte Hertling, un télégramme exprimant sa fierté devant les actions de l'armée allemande et la ténacité du peuple. Il exprime aussi au chancelier ses remerciements pour sa fidèle et forte collaboration à la grande œuvre.

Berlin, 4 mars.

Communiqué officiel du 3 au soir :

A la suite de la signature de la paix avec la Russie, les mouvements militaires en Grande-Russie sont suspendus. Rien de nouveau sur les autres théâtres de la guerre.

Vienne, 4 mars.

(B. C. V.) — *On mande de Brest-Litovsk, le* 3 mars :

Le traité de paix signé aujourd'hui entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie, d'une part, et la Russie, d'autre part, mentionne, au début, que les puissances ci-dessus mentionnées ont résolu de terminer l'état de guerre et de conduire les négociations de paix, si possible, rapidement au but. Après l'appel des plénipotentiaires, il a été stipulé ce qui suit :

« Art. 1. — L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie, d'une part, et la Russie, d'autre part, déclarent que l'état de guerre entre elles est terminé. Elles sont décidées à vivre à l'avenir sur le pied de paix et d'amitié.

« Art. 2. — Les parties contractantes s'abstiendront de toute agitation et propagande contre le gouvernement, les institutions politiques et militaires de l'autre partie. Cette obligation s'applique, en ce qui concerne la Russie, également aux territoires *occupés par les puissances* de la Quadruple-Alliance.

« Art. 3. — Les territoires situés à l'ouest de la ligne fixée par les parties contractantes et ayant appartenu à la Russie ne sont plus soumis à la souveraineté russe. La ligne convenue résulte des cartes jointes au présent traité de paix et faisant partie intégrante de celui-ci. (Annexe 1.) La fixation exacte de la ligne sera effectuée par une commission germano-russe. Les territoires en question n'auront aucune obligation vis-à-vis de la Russie, du fait d'avoir appartenu autrefois à celle-ci. La Russie renonce à toute immixtion dans les affaires intérieures de ces territoires.

« L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie se proposent de fixer le sort futur de ces territoires d'accord avec leurs populations.

« Art. 4. — L'Allemagne est prête, aussitôt que la paix générale sera conclue et que la démobilisation russe sera complètement terminée, à évacuer la région à l'est de la ligne mentionnée dans l'article 3, alinéa 1, pour autant que l'article 4 n'en dispose pas autrement. La Russie fera tout ce qui est en son pouvoir pour assurer l'évacuation immédiate des provinces d'Anatolie orientale et leur remise régulière à la Turquie. Erdehan, Kare et Batoum seront également évacués immédiatement par les troupes russes. *(Note de l'Agence télégraphique suisse :* La phrase suivante est mutilée dans le télégramme et sera donnée plus tard.)

« *Art. 5. — La Russie procédera immédiate*ment à la démobilisation complète de son armée, y compris les corps nouvellement créés par le gouvernement actuel. En outre, la Russie conduira ses navires de guerre dans les ports russes et les y laissera jusqu'à la conclusion de la paix générale, ou bien elle les désarmera. Les navires de guerre des Etats restant en guerre avec la Quadruple-Alliance, pour autant qu'ils se trouvent dans le domaine territorial russe, doivent être traités comme les navires russes.

« La zone de blocus dans l'Océan Arctique subsiste jusqu'à la conclusion de la paix générale. Dans la Baltique et dans la mer Noire, jusqu'au point où cesse la souveraineté russe, il sera procédé à l'éloignement des mines. Dans ces eaux, la navigation commerciale est libre et sera reprise immédiatement.

« Des commissions mixtes seront nommées pour fixer les détails, notamment en ce qui concerne l'indication des voies non dangereuses pour les navires de commerce. *Les voies maritimes* doivent être, d'une manière durable, libres de mines flottantes.

« Art. 6. — La Russie s'oblige à conclure immédiatement la paix avec la république populaire de l'Ukraine et à reconnaître le traité de paix conclu entre cet Etat et les puissances de la Quadruple-Alliance. Le territoire ukrainien sera évacué sans délai par les troupes russes et par la garde rouge russe. La Russie cesse toute agitation et toute propagande contre le gouvernement ou contre les institutions publiques de la République populaire de l'Ukraine.

« L'Esthonie et la Livonie seront également évacuées sans délai par les troupes russes et la garde rouge russe. La frontière orientale de l'Esthonie suit en général le cours de la Narva. La frontière orientale de la Livonie passe en général par le lac Peipous et le lac de Pskof, jusqu'à son extrémité sud-occidentale, puis par le lac de Louban, dans la direction de Livenhof, sur la Duna.

« L'Esthonie et la Livonie seront occupées par une force de police allemande, jusqu'à ce que la sécurité y soit assurée par des organes nationaux et que l'ordre public soit rétabli. La Russie remettra immédiatement en liberté tous les habitants de l'Esthonie et de la Livonie qui ont été arrêtés ou déportés, et elle garantit le rapatriement en sécurité de tous les Esthoniens et de tous les Livoniens déportés.

« La Finlande et les Iles Aaland seront aussi évacuées immédiatement par les troupes russes et par la garde rouge russe. Les ports de la Finlande seront évacués par la flotte russe et les forces maritimes russes. Aussi longtemps que les glaces empêchent de ramener les bâtiments de guerre dans les ports russes, de faibles détachements resteront seuls à bord. La Russie cesse toute agitation ou propagande contre le gouvernement et les institutions publiques de la Finlande. *Les fortifications établies dans les îles* Aaland doivent être supprimées le plus tôt possible.

« Un accord spécial devra être conclu entre l'Allemagne, la Russie, la Finlande et la Suède, au sujet de la non-fortification durable de ces îles, ainsi qu'au sujet de la situation spéciale qui leur sera faite, au point de vue militaire et au point de vue technique de la navigation. Les parties contractantes sont d'accord que, en outre, sur le désir de l'Allemagne, d'autres Etats riverains de la Baltique pourraient participer au susdit accord.

« Art. 7. — Etant donné le fait que la Perse et l'Afghanistan sont des Etats libres et indépendants, les parties contractantes s'engagent à respecter leur indépendance politique et économique, ainsi que leur intégrité territoriale.

« Art. 8. — Les prisonniers de guerre des deux pays seront renvoyés dans leurs patries respectives. Les questions relatives à leur rapatriement seront réglées par les traités spéciaux prévus dans l'article 3.

« Art. 9. — Les parties contractantes renoncent réciproquement au payement d'une indemnité pour leurs frais de guerre, c'est-à-dire à des prestations de l'Etat pour payer les frais de guerre proprement dits, et pour compenser les dommages résultant de la guerre, à savoir les dommages causés aux ressortissants des Etats contractants, dans les zones de guerre, par des mesures militaires, y compris toutes les réqui*sitions, même en pays ennemi.*

« Art. 10. — Les relations diplomatiques et consulaires entre les parties contractantes seront reprises aussitôt après la ratification du traité de paix. Des arrangements spéciaux sont réservés, en ce qui concerne l'agrément à donner à la nomination des consuls des deux parties.

« Art. 11. — En ce qui concerne les relations économiques entre les puissances de la Quadruplice et la Russie, les stipulations contenues dans les annexes 2 à 5 feront règle, à savoir : celles de l'annexe 2 pour les relations germano-russes, celles de l'annexe 3 pour les relations austro-hongaro-russes, celle de l'annexe 5 pour les relations turco-russes.

« Art. 12. — Le rétablissement des relations juridiques, publiques et privées, l'échange de prisonniers de guerre et des internés civils, les questions concernant l'amnistie, la question du sort des navires de commerce tombés au pou*voir de l'adversaire, seront réglées d'après un* traité particulier avec la Russie, lequel constituera une partie essentielle du présent traité de paix et, pour autant que cela sera possible, entrera en vigueur en même temps que le traité.

« Art. 13. — Pour l'interprétation du présent traité, les textes allemand et russe feront règle pour l'Allemagne et la Russie ; les textes allemand, hongrois et russe feront règle pour l'Autriche-Hongrie et la Russie ; les textes bulgare et russe pour la Bulgarie et la Russie ; les textes turc et russe pour la Turquie et la Russie.

« Art. 14. — Le présent traité de paix sera ratifié. Les documents relatifs à la ratification seront échangés le plus tôt possible, à Berlin. Le gouvernement russe s'engage à effectuer, dans le délai de deux semaines, sur le désir des puissances de la Quadruplice, l'échange des documents relatifs à la ratification. Pour autant que ces articles, ces annexes ou ces traités additionnels ne le stipulent pas autrement, le traité de paix entre en vigueur avec sa ratification. »

L'intervention du Japon en Sibérie

Paris, 4 mars.

(Havas.) — Le *Temps* publie la note suivante :

« Des informations de Washington indiquent que le gouvernement des Etats-Unis, sans avoir le désir de négocier lui-même avec le Japon, au sujet de l'intervention que celui-ci peut être amené à exécuter en Sibérie, comprend, comme les Alliés d'Europe, le caractère légitime et urgent de cette opération. C'est donc aux alliés d'Europe, en particulier à l'Angleterre, alliée du Japon, qu'il appartient de donner satisfaction au gouvernement japonais, qui souhaite avec raison que le but, les modalités et les conséquences de son intervention soient définis d'un commun accord ; mais il va de soi que les Alliés d'Europe auront constamment le souci de maintenir la plus étroite communauté de vues entre eux et le gouvernement de Washington, direc*tement intéressé à empêcher l'influence de l'Alle*magne de s'étendre jusqu'au Pacifique. »

Sur le front occidental

Une visite de M. Clémenceau au front

Paris, 4 mars.

M. Clémenceau, qui a quitté Paris samedi soir, y est rentré hier, dimanche, dans la soirée, venant du front, où il a visité les troupes américaines. Il a tenu à féliciter lui-même, sur place, les troupes américaines, qui viennent de repousser brillamment un fort coup de main ennemi. M. Clémenceau a passé en revue le bataillon qui a participé à l'opération, et, en présence du général commandant l'armée, il a remis la croix de guerre à quelques-uns des officiers et soldats dont la vaillance a été particulièrement remarquée.

L'échec de la tentative ennemie a été d'ailleurs beaucoup plus sanglant que les premiers renseignements ne l'ont indiqué. Le commandant américain a annoncé modestement quelques tués et quelques blessés. En vérité, il résulte des derniers renseignements que, en plus de ces pertes, les Allemands ont laissé un très grand nombre de cadavres entre les lignes. C'est un fort beau succès, qui fait grand honneur à la ténacité de l'infanterie américaine et à la précision du tir de l'artillerie et démontre ainsi que les Américains savent obtenir le rendement maximum du matériel français qu'ils ont adopté.

*Après avoir visité une ambulance, où il a ad*miré le moral élevé des blessés, M. Clémenceau est allé sur la première position, examiner le terrain qui a été le théâtre de l'opération. Au cours d'un entretien avec les généraux, officiers et soldats américains, il a constaté chez tous une confiance absolue, accrue encore, si possible, par les brillants résultats de la première rencontre avec l'ennemi, sur lequel les Alliés ont pris si nettement l'ascendant.

M. Clémenceau a également vu au passage quelques-unes de nos troupes et s'est entretenu avec les officiers et les hommes, leur prodiguant ses félicitations et ses encouragements. La réponse des poilus est toujours la même : « Ils ne passeront pas ! »

Les dépenses de la guerre en Italie

Rome, 4 mars.

(Stefani.) — Au Sénat, le ministre du trésor, M. Nitti, a déclaré que, du 1er juin 1914 au 31 décembre 1917, les dépenses militaires de l'Etat *italien ont atteint* la somme de 44 milliards 478 millions de francs.

SUISSE

La neige au Lœtschberg

Berne, 4 mars.

Communiqué de la Direction du Lœtschberg :

A la suite des énormes chutes de neige, particulièrement dans la région du Lœtschberg et du Simplon, de nombreuses avalanches se sont produites sur la ligne du Lœtschberg, sur la rampe sud, de sorte que la circulation a été interrompue. On a fait appel à tous les ouvriers de la compagnie dont on disposait et les travaux de déblayement ont commencé immédiatement. Mais les chutes de neige continuant, les équipes se sont trouvées insuffisantes et, hier matin, on a fait appel à la troupe. Grâce à ces efforts, on peut espérer que la ligne sera bientôt déblayée.

Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi 2 mars :

Œufs, 2 pour 55 centimes. Pommes de terre communales les 5 litres, 90 centimes. Pommes de terre au marché, 1 fr. 10. Choux, la pièce, 40-80 c. Choux-fleurs, la pièce, 50-70 c. Carottes, 1 litre, 60-70 c. Salade, la tête, 30-40 c. Poireau, la botte, 15-20 c. Epinards, la portion, 20-40 c. Chicorée, la tête, 30-40 c. Oignons, la pièce, 10 c. Raves, 3 p. 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte 60-70 c. Choucroute, l'assiette, 20-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20-25 c. Rutabagas, la pièce, 10-30 c. Choux de Bruxelles, 1 l., 70-80 c. Cresson, l'assiette, 20-30 c. Doucette, l'assiette, 15-25 c. Pommes, les 2 litres, 30-60 c. Poires, les 2 litres, 40-70 c. Citrons, 1 p. 50 c. Oranges, 3 p. 25 c. Mandarines, 1 p. 10 c. Noix, le litre, 70 c. Beurre de cuisine, 1 kg., 6 fr. 30. Beurre de table, 1 kg., 6 fr. 30. Fromage d'Emm., 1 kg., 3 fr. 70. Gruyère, 1 kg., 3 fr. 70. Fromage maigre, 1 kg., *2 fr. 20. Viande de bœuf, 1 kg., 2 fr. 60-4 fr. 10.* Porc frais, la livre, 2.80-3 fr. Porc fumé, la livre, 3.50-3.70. Lard, la livre, 3.60-4.50. Veau, la livre, 1.70-2.20. Mouton, 1 kg., 4.60-5. Poulet, la pièce, 4-7. Lapin, la pièce, 4.50-8.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 4 mars

BAROMÈTRE

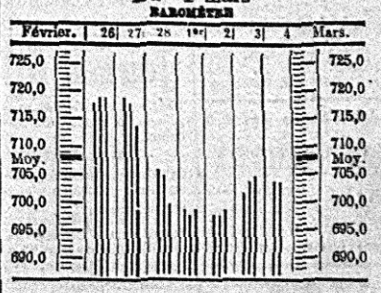

„Henneberg-Soie"

Taffetas soie de Fr. 4.65 à Fr. 19.80 / Soies pour robes de mariées » » 4.20 à » 28.50 / Soies pour robes de bal » » 1.65 à » 25.— — le mètre

simple et double largeur, noir, blanc et couleurs, etc., de Fr. 1.65 à Fr. 18.50 le mètre

Soies pour blouses / Peluches et velours de Fr. 1.65 à Fr. 28.50 » » 5.80 » 45.— — le mètre

Satin Grenadine, Duchesse et Elégant, Taffetas, Crêpe de Chine, Surah, écossais, liné, cachemire de soie, etc. etc. — Franco domicile — Echantillons par retour du courrier. —

G. Henneberg, n. fabricant de Soieries, à **Zurich.**

Madame Marie Meier; Monsieur et Madame Arnold Meier et leurs enfants; Monsieur et Madame Jean Meier et leur enfant; Monsieur Max Meier, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean MEIER

chapelier
ancien sacristain

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle et cousin, décédé dimanche matin, à l'âge de 63 ans, après une longue et pénible maladie.

L'enterrement aura lieu mercredi, 6 mars, à 1 h. de l'après-midi.

Domicile mortuaire : rue de Romont, 28.

Transports funèbres
à destination de tous pays
A. MURITH
Fribourg
Magasins et bureaux | Rue de l'Université et Rue de Lycée
TÉLÉPHONE 369
Cercueils mortuaires - Articles funéraires
Cierges, etc.

On demande un bon
Domestique

de 17 à 30 ans, sachant traire, pour 3 à 4 vaches, ainsi qu'une bonne servante; bons gages. Entrée du 1er au 10 mars.

S'adresser à **Charles Bavaud, scierie, Montagny-les-Monts** (Broye). P 1177 F 1192

Fräulein

gute Köchin, die schon mehere Jahre einen frauenlosen Haushalt versorgte, **sucht** wieder solche **Stelle.**

Offerten mit Lohnangabe unter Chiffre Ac 1566 Y an Publicitas A. G., **Bern.** 1266

On demande une
femme de chambre

connaissant le service, et s'occuper d'un enfant de 3 ans. Gages: 35 à 40 fr. 1255

S'adresser à Mme **Abt,** avocat, **Bünzen,** canton d'Argovie.

ON DEMANDE

une fille, comme aide dans le ménage. Gages : 15 fr. par mois.

S'adresser sous P 1245 F, à Publicitas S. A., **Fribourg.**

A vendre une
pouliche

pouvant s'atteler, âgée de 22 mois.

S'adresser chez **François Andrey, à Rosé.** 1259-298

VENDEZ VOS CHEVAUX

pour l'abattage et leur abattus d'urgence directement à la

Boucherie Chevaline Centrale

Louve 7 **LAUSANNE** *Louve 7*

qui vous paie le plus haut prix du jour. Avantage : garantie d'abattage et prix convenu payé comptant, sans aléas. Si nécessité, arrivée par camion-auto.

Téléph. : jour, 15.36, nuit et dimanche, 12.80.

Foyard

sec et autres bois durs, sont achetés par **J. Schwab,** tapissier, Grandes-Rames, Fribourg.

Pour le 25 avril ou plus tard
appartement
A LOUER

4 chambres, gaz, électricité, confort. P 710 F 946

S'adresser : **rue Marcello, 24.**

A LOUER

logements de 3 à 5 chambres et locaux divers pour bureaux, magasins, entrepôts et caves industrielles.

S'adres. chez **M. H. Hogg-Mons,** *Avenue du Midi, 27.*

A LOUER

pour le 25 juillet, avenue de Pérolles, appartements de 3, 4 et 5 chambres et mansarde, avec tout le confort moderne. 949

S'adresser à **M. Cimma,** ferblantier, **Pérolles.**

H. LIPPACHER
Médecin — Dentiste

reprendra ses consultations **à Romont,** *Hôtel du Cerf* dès le mardi, 5 mars de 9 h. à 12 h. et de 2 à 5 h.

MODES

Une assujettie ou jeune ouvrière modiste **est demandée** dans un magasin de la ville.

S'adresser sous P 1237 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE

pour hôtel de campagne une
JEUNE FILLE

pour aider à la cuisine et au café.

Adresser les offres sous P 1246 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Leçons d'Italien

latin, grec; Répétitions pour étudiants au Collège ou privé, données par Professeur. 1235

S'adresser pour les conditions, sous P 1214 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

On demande
CUISINIÈRE
et jeune fille

comme femme de chambre, bonne d'enfants. Inutile de se présenter sans de bons certificats. 1247

S'adresser sous P 1229 F à **Publicitas** S. A., **Fribourg.**

On demande un
domestique de maison

connaissant le jardinage et un peu l'intérieur. 1245-293

S'adresser sous P 1225 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Grand commerce de denrées bien introduit, cause de decès

désire associé

ou intéressé

Si possible catholique. Apport de fonds et références.

Adresser offres écrites sous P 1224 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 1244

Manufacture de tabacs qui veut s'agrandir demande

Associé
Commanditaire
Employé intéressé
Actionnaire

Envoyer les offres sous chiffres P 191 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Un homme

d'âge mûr et sa femme cherchent place dans château, pensionnat, etc., pour soigner 2 à 3 vaches et faire d'autres travaux.

P 1193 F 1207

Offres sous chiffres P 1191 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

On cherche un
apprenti charron

S'adresser à **Antonin Schroeter, charron, Sion** (Valais).

Jeunes filles

libérées des écoles, **demandent place,** à partir du 15 avril, comme

VOLONTAIRES

dans familles catholiques où elles auraient l'occasion d'apprendre le français.

La cure catholique-romaine de Berne prie d'adresser les offres à Mlle **Germaine Simonin, Belpsh, 11, Berne,** 1210

VOYAGEUR

actif visitant la clientèle **particulière** pourrait s'adjoindre belle collection de lingerie. Bonne commission. 1148

Of. et références sous V. 881 L. Publicitas S. A., Lausanne.

On demande
une pendule antique

grandeur ca. 36 × 85 cm.

Les offres sous chiffres F 962 Z Publicitas S. A., **Fribourg.**

Ouvrages pour le Carême

	Fr.
Jésus, par Pierre Fernessole	3 30
L'âme de Jésus dans sa Passion : Méditations, par le R. P. Monsabré, O. P.	1 80
La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ et la morale chrétienne, par le R. P. Janvier, O. P.	3 —
Le pied de la Croix ou les douleurs de Marie, par le R. P. F. W. Faber,	3 50
Au Cœur agonisant de Jésus notre cœur compatissant. Douze méditations pour l'Heure Sainte, par J. Dargaud	2 —

EN VENTE AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
Fribourg

Assemblée des délégués de la Société suisse des Carabiniers

les 13-14 avril 1918, à FRIBOURG

COMITÉ DES LOGEMENTS

Les personnes disposant de chambres sont instamment invitées à s'inscrire auprès de M. Henri Schneuwly, président du Comité des logements, 33, rue de la Samaritaine, en indiquant le nombre de lits disponibles et le prix. P 1244 F 1263

„LA WINTERTHUR"

Société suisse d'assurance-accidents, à Winterthour

Assurances { individuelles / d'enfants / de responsabilité civile / de voyages / collectives / contre le vol / cautionnement / du personnel domestique

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Agence générale :

M. Louis BUTTIN, *15, Place Saint-François* **Lausanne**

Agence principale : **M. F. DUCOMMUN Fils, Fribourg** *rue de Lausanne, 61*

A LOUER

pour le 25 juillet, **à l'avenue de la gare, FRIBOURG**

grand et beau

MAGASIN

en construction. Superficie, environ 80 m², deux vitrines. — S'adresser : **Confiserie Leimgruber,** avenue de la Gare, 35. 1264

Foire de Lyon

1er au 15 mars 1918

Foire officielle française, placée sous le haut patronage de M. le Président de la République et de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

OUVERTE

aux vendeurs et acheteurs de France, des pays alliés et neutres.

56 groupes de fabricants

En 1917, 410 millions d'affaires, avec 2614 exposants

Pour tous renseignements, s'adresser au **siège du Comité National Suisse, à Genève,** 2, rue du Rhône. Téléphone No 54. P 752 X 981

La Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon
DEMANDE A ACHETER
DU
BOIS POURRI

bien sec et tendre.

Faire offres avec échantillon et prix. 1267

GOUDRON BURNAND — extrait du meilleur pin de Norvège, 30 ans de succès contre **Rhumes, Catarrhes, Toux, Bronchites.** 1 fr. 80 dans toutes pharmacies.

AGENTS

L'Assurance Mutuelle Vaudoise contre les accidents, à Lausanne, DEMANDE

des AGENTS pour le canton de Fribourg.

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. L. BONNET, Inspecteur,** à Lausanne, 10, avenue Ruchonnet.

ALIMENTATION

à bon marché. *Guide du Dr J.-B. Cathomas.* Prix : 80 cent., et son Recueil de recettes culinaires, prix : 40 cent. Dans les librairies ou à l'Imprimerie Gutenberg, Genève

---

AVIS

A vendre, faute d'emploi par suite d'installation électrique, un **grand appareil à acétylène** avec tuyauterie et nombreux lustres. Conviendrait très bien pour une installation de soudure autogène. 1253

S'adresser à **H. Cortat,** maire à **Courrendlin.** Téléphone 8.

Fers pour béton armé

A vendre beau lot fers 12 à 20 m/m à prix très avantageux. 1251

Ecrire sous **C. 10090 Publicitas S. A., Lausanne.**

A vendre une
maison à transporter

15 m. sur 7 m. Charpente en bon état. 1256-297

Offres sous P 1235 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

A VENDRE

une jeune truie grasse, du poids de 180 kgs., ainsi que deux jeunes porcs de 9 kgs.

S'adresser à **Amédée Glannaz, au Petit-Farvagny.**

On demande à acheter
DOMAINE

de toute grandeur à Magnedens, Farvagny, Posieux, Ecuvillens, Corpataux, Arconciel, Treyvaux, etc. 1268-99

S'adresser sous chiffre P 379 I F à Publicitas S. A., *Fribourg.*

Bouteilles
THERMOS

maintenant les liquides chauds pendant 24 heures et les liquides froids pendant les chaleurs.

Prix réduits

A VENDRE

au centre d'un village industriel de la Gruyère, **un vaste bâtiment avec force motrice hydraulique.** Conviendrait très bien pour **menuisier ou mécanicien.** 1216

S'adresser sous P 405 B à Publicitas S. A., **Bulle.**

RAILS DECAUVILLE

Je suis acheteur de

rails, wagonnets plaques tournantes

à de très hauts prix. Payement aussitôt traité.

Ecrire ou téléphoner à **Oscar Gianetti,** entrepôts, gare du Flon, **Lausanne.** On se rend immédiatement sur place. Téléphone 46,64. Bureau. Appart. 31.39. P 10375 L 1149

A vendre, près de la ville, une
propriété

de 4 pièces, maison d'habitation, 2 jardins potagers, verger, eau de source. P 1200 F 1209

S'adresser à **Madame Jenny, Cotting, Bellevue, Fribourg.**

Vendeuse

expérimentée, bien au courant de la vente, connaissant les deux langues, trouverait engagement immédiat chez **MM. WEISSENBACH frères, nouveautés, Fribourg.** 1260

Offres détaillées, par écrit.

Beaucoup ne savent pas

ce qui leur manque.

Ils se sentent malades sans pouvoir découvrir le foyer du *mal. Il s'ensuit naturellement une* grande mauvaise humeur, une répugnance au travail et un dégoût de la vie.

Vous tous êtes nerveux comme la plupart des gens aujourd'hui. Vous tous — hommes, femmes et enfants — devriez prendre du NERVOSAN. Il est établi que c'est le seul remède, parmi tous ceux mis en vente, qui donne aux nerfs une vigueur durable.

En vente dans toutes les pharmacies, à Fr. 3.50 et 5.—. Se méfier des contrefaçons.

Timbres Caoutchouc

L. GAUTHIER
Graveur. — Ecluse
NEUCHATEL

Couchettes en fer

depuis Fr. 15.—

Berceionnettes

GRANDE OCCASION

jusqu'à épuisement du stock

CHEZ

F. BOPP, ameublements
rue au Tir, 8

Le **Tele-Blitz**

de Fribourg a paru ; prière aux abonnés du téléphone de faire prendre l'exemplaire qui leur est offert à titre gracieux, par les Editeurs, à la **Librairie-Papeterie Catholique, rue St-Nicolas N° 130, à partir du 1er mars.** P 20903 C 1222

CIDRE

Importante association agricole, dans contrée abondante en fruits, est à même de livrer encore plusieurs wagons de cidre clair (jus de fruits). P 299 Lz 1223

S'adresser à **Case postale 5201** à Küssnacht (canton de Schwytz).

A VENDRE

un gros char à pont, complet, en bon état, caisse à gravier neuve et un char à ressorts pour marché.

S'adresser à **Madame veuve Marie Vonlanthen à Rossens.** P 1157 F 1177

Papiers peints

immense choix. Très bon marché chez **F. BOPP,** *Ameublement, rue du Tir,* **Fribourg.**

Ferme à louer

tout de suite, contenance 28 hect. dont 12 hect. pré, Haute-Savoie, voisinage Genève.

S'adresser pour offres et renseignements à **M. Gojon,** notaire, **Saint-Julien-en-Genevois** (France). P 1093 F 1105

GALERIES J.-L. REICHLEN
4, rue du Lion d'Or, Lausanne
TABLEAUX
GRAVURES ANCIENNES
Achat et Vente

Ecole suisse de céramique
CHAVANNES, près Renens

Etablissement officiel subventionné par la Confédération suisse et l'Etat de Vaud. L'école forme des **potiers** et des **céramistes;** la durée de l'apprentissage est de deux ans.

L'année scolaire **commence le 1er mai prochain;** âge d'admission, 15 à 17 ans. P 21427 L 1265

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **15 avril.**

Pour plus amples renseignements, s'adresser à la Direction.

Une nouvelle
HAUSSE DES PRIX

étant imminente

la Maison spéciale pour les Cafés

„MERCURE"

recommande son riche assortiment de **confitures des meilleures marques, conserves de légumes, conserves prêtes à la consommation, conserves de viande et de poisson.**

très nutritives et plusieurs toutes prêtes, par conséquent extrêmement avantageuses en vue d'une économie de combustible. C'est

maintenant

ou jamais que le moment est propice pour faire des achats

Ces articles se trouvent dans toutes les succursales (au nombre de plus de 100) du

„MERCURE"

Chocolats Suisses & Denrées coloniales

Domaine à vendre

A vendre le domaine de **Charles Chuard, à Montbrelloz,** près d'Estavayer, d'une contenance de 20 poses, terrain de 1re qualité, avec beau verger, maison d'habitation, grange, écurie, étable à porcs, etc. Entrée en jouissance le 1er janvier 1919.

La mise aura lieu **à l'auberge communale de Montbrelloz, jeudi 14 mars prochain, à 2 h. de l'après-midi.**

Pour voir le domaine, s'adresser à **M. Joseph Chuard fils Alfred, à Cugy,** et pour les conditions, au **Juge de paix d'Estavayer.** P 189 E 1117

S. LABRUNA, fils

3, rue de Lausanne, 3

COUPEUR DE 1er ORDRE

MESSIEURS ET DAMES

Vêtements civils haute nouveauté

COSTUMES TAILLEURS ET FANTAISIES

Robes et manteaux

Draperie anglaise — Travail soigné

PRIX AVANTAGEUX — Se recommande

Téléphone 5,28

On **demande** pour acheter les
PEINTURES ORIGINALES

de maîtres allemands, flamands et italiens du XVe, XVIe et du commencement du XVIIe siècles, surtout l'école florentine (Giotto), l'école de Cologne (Memling), l'école flamande, ainsi que les sculptures gothiques en bois. 1249

Les offres sous chiffres G 963 Z à Publicitas, S. A., **Fribourg.**

Teston

Cubes de bouillon
Condiment Arome
Sel de céleri

Cacao aux Céréales

Pâtes alimentaires et Teston
Wenger & Hug S.-A.
GÖMLIGEN

Mélanges d'Epices
Rosmarie

A remettre tout de suite, ou pour époque à convenir, à Fribourg, *pour cause de maladie,* une
bonne boulangerie

bien située. Occasion unique.

Faire offres sous P 927 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

AGRICULTEUR

soucieux de votre intérêt avez-vous fait vos achats

d'engrais à base de chaux

Malgré l'énorme pénurie en cette matière, nous avons réussi à nous assurer pour ce mois une dizaine de wagons qui seront vendus au détail, à des prix très avantageux, chez

PÉRUSSET

Déchets industriels, Fribourg, Monséjour

Commandez d'avance, par carte postale, la quantité que je dois vous réserver.